

Délibérations du CM du 02/12/2022

- Dissolution du CCAS
- Adoption du RPQS 2021
- Passage à l'instruction M57 au lieu de la M14
- Rénovation des luminaires bluetooth cellules directes
- Entretien 2023 : extinction des luminaires
- Achat propriété Mme Michel : pas d'avis des Domaines
- Vente lot 28 lotissement de Roudières
- DM n°2 budget assainissement